



3 questions à

ANNE NAVEZ

Présidente de
« Votre administrateur »

■ Que met-on derrière ce terme « administrateur » ?

Un administrateur est une personne qui apporte une assistance, un conseil à une entreprise et l'aide à se développer. Au près d'un dirigeant d'entreprise ou au sein d'un conseil d'administration, il valide la stratégie et évalue les risques qu'envisage de prendre l'entreprise. C'est une sorte de « sage » qui porte une vision globale sur l'entreprise. Il existe deux catégories d'administrateurs. Les indépendants et les non indépendants. Rémunérés par des « jetons de présence » ou bénévoles, les premiers sont totalement extérieurs à l'entreprise. C'est un avantage, car cela évite tout conflit d'intérêt et leur offre une totale liberté d'expression et de jugement. Les seconds peuvent être des actionnaires de l'entreprise ou des représentants de salariés — qui doivent, dans ce cas-là, démissionner de tout mandat syndical dans les huit jours. Quoi qu'il en soit, l'administrateur est une personnalité qui doit conserver une entière liberté de jugement sur l'entreprise tout en étant un allié.

■ Un administrateur est-il utile dans une PME ?

Oui et parfois même aussi dans une TPE ! Plus qu'ailleurs, un dirigeant de PME est seul aux commandes. Le nez dans le guidon, comme l'on dit souvent. Il lui manque donc fréquemment ce conseil, cette vision globale sur son entreprise et sur ses perspectives de développement. S'il souhaite prospecter à l'international ou identifier de nouveaux marchés mais manque de compétences, un administrateur peut l'y aider. Lorsqu'un dirigeant souhaite se développer, il est important qu'il installe dès le départ une gouvernance adaptée. Le dirigeant de PME doit cependant accepter de se faire aider et reconnaître qu'il manque parfois de compétences. Recevoir les conseils d'une tierce personne, alors que l'on dirige sa propre entreprise, réclame un effort. Mais, au final, les entreprises ayant ouvert leur conseil à des administrateurs constatent souvent que cette démarche a été créatrice de valeur.

■ Quelles sont les qualités d'un bon administrateur ?

Un bon administrateur a autant de savoir-faire que de savoir-être. Il doit être capable d'apprendre les spécificités de l'entreprise et de conseiller avec tact, être loyal, avoir l'esprit d'équipe, être disponible en cas de crise. Ça n'est pas donné à tout le monde. Enfin, il doit s'entendre parfaitement avec le dirigeant. Habituellement, les administrateurs sont en moyenne âgés de 55 ans et possèdent un solide bagage professionnel. Quand ils sont plus jeunes, ils possèdent une spécialisation et une expérience très pointue et appuient le travail de l'entreprise sur un de ses aspects particuliers. Mais l'administrateur peut aussi être une personne retraitée ou le salarié d'une autre entreprise. Avant, les administrateurs pouvaient être des amis de l'entreprise. On se rendait un petit service de conseil, d'une entreprise à l'autre, via le même réseau. Aujourd'hui, la fonction est en cours de professionnalisation. Trouver le bon administrateur pour la bonne entreprise est donc notre travail chez Votre administrateur. Nous pratiquons le sur-mesure. Nous mettons en contact des administrateurs et des dirigeants.

www.votre-administrateur.com